

LA LETTRE FINANCIÈRE DE GENERALI



GENERALI
Solutions d'assurances

LETTRE D'INFORMATION FINANCIÈRE - HIVER 2011

n° 01

ZOOM SUR ...

**BIEN ÉPARGNER
GRÂCE AUX
VERSEMENTS
RÉGULIERS**



PAROLE D'EXPERT

**"SMALL CAPS"
UN FONDS
GENERALI**



DECRYPTAGE

**QU'EST CE
QU'UN FONDS
EN EUROS ?**



VERS UNE CROISSANCE MODÉRÉE EN 2011

Les doutes sur la capacité de certains États à faire face au remboursement de leur dette ont donné dès le début de l'année 2010 un coup d'arrêt à la reprise des marchés financiers. Ce mouvement de défiance s'est cristallisé sur la Grèce puis a touché d'autres États périphériques de la Zone Euro comme le Portugal, l'Espagne ou l'Irlande. Au problème de solvabilité des États s'est ensuite greffée la menace que ferait porter une politique de rigueur trop forte ou trop précoce sur une croissance anémique.

A partir de la fin du mois d'août, l'amélioration des données micro et macroéconomiques de part et d'autre de l'Atlantique a permis aux marchés financiers d'effacer la majeure partie de leurs pertes. Dans l'ensemble, nous anticipons une croissance économique positive bien que modérée en 2011 et une progression des indices actions à moyen et long terme dans un environnement de taux bas, où les alternatives d'investissement font pâle figure. ■

→ BAROMÈTRE

	DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE	SUR 12 MOIS GLISSANTS
	DU 31/12/2009 AU 30/11/2010	DU 30/11/2009 AU 30/11/2010
CAC 40	- 8,28 % ↓	- 1,89 % ↓
FTSE 100	+ 2,13 % ↑	+ 6,50 % ↑
DAX 30	+ 12,27 % ↑	+ 18,89 % ↑
DJ EURO STOXX 50	- 10,59 % ↓	- 5,23 % ↓
DOW JONES	+ 5,54 % ↑	+ 6,39 % ↑
S&P 500	+ 5,87 % ↑	+ 7,75 % ↑
NASDAQ COMPOSITE	+ 10,10 % ↑	+ 16,49 % ↑
NIKKEI 225	- 5,78 % ↓	+ 6,33 % ↑

TAUX BCE = 1%
TAUX FED = 0 À 0,25%

Zoom sur...

Les contrats multisupports en unités de compte présentent des opportunités de rendement plus élevé que les contrats en euros mais sont aussi plus risqués. Effectuer des versements réguliers permet de mieux maîtriser les risques et de bénéficier d'une rentabilité plus stable sur la durée.



BIEN ÉPARGNER GRACE AU

→ A SAVOIR

La plupart des contrats d'assurance vie vous permet de déterminer lors de la souscription le montant et/ou la périodicité de vos versements. Vous pouvez par la suite les modifier si vous le souhaitez.



Pour alimenter un contrat d'assurance vie, plusieurs types de versements ou « primes » sont possibles. Certains contrats sont à versement unique. L'apport de capital se fait alors une fois pour toute à l'ouverture du contrat. Aucun versement n'est possible par la suite. Ce type de produit est adapté à certains objectifs d'épargne. Mais en règle générale mieux vaut choisir la liberté et la souplesse, avec un contrat offrant la possibilité de versements multiples et étalés dans le temps.

VERSEMENTS LIBRES OU PROGRAMMÉS

Dans un contrat à versements libres, comme par exemple le contrat Phi, vous alimentez votre contrat quand vous le souhaitez, en respectant un montant minimum fixé dans les conditions initiales du contrat. Si vous optez à la



UX VERSEMENTS RÉGULIERS

souscription pour un système de versements programmés, vous alimentez le contrat selon une périodicité fixe et régulière (chaque mois, trimestre, semestre ou année). Ce système vous permet de décider à l'avance du rythme et du niveau d'investissement, tout en offrant une certaine visibilité sur votre rythme d'épargne et la progression de vos avoirs.

Le choix du mode de versement dépend de vos capacités financières et de votre stratégie d'épargne. Mais quel que soit votre choix, il faut garder à l'esprit que constance et régularité sont deux règles d'or dans la réussite d'un placement en assurance vie.

LISSER LES FLUCTUATIONS, LIMITER LES RISQUES

En effet, qui plus est dans un contexte économique incertain, rigueur et méthode constituent la clé de la réussite en matière d'investissement. En versant régulièrement des sommes fixes, même modestes, sur un

contrat d'assurance vie multisupports, vous lissez l'impact des variations de valeurs dans le temps.

Par exemple,

- En cas de hausse des marchés financiers, si vous investissez régulièrement, vous profitez des performances de vos unités de compte.
- Dans le cas inverse, en cas de baisse des marchés, l'investissement périodique vous permet non seulement d'absorber la baisse mais aussi de générer des plus-values : les baisses de cours vous permettent d'acheter d'avantage de parts. Les baisses de cours deviennent alors des opportunités.

En effectuant des versements réguliers, vous épargnez donc sans déséquilibrer votre budget et optimisez vos performances sur le long terme. ■

GENERALI FRANCE SMALL CAPS CHERCHE LES PÉPITES DE DEMAIN

Generali France Small Caps est un fonds investi au minimum à 75% sur des petites et moyennes capitalisations françaises, éligible au PEA. Son gérant, Eric Biassette, allie une approche diversifiée de sélection de valeurs et une gestion dynamique. Entretien.

■ Generali France Small Caps fait partie des meilleurs fonds de valeurs moyennes françaises. Comment ces résultats s'expliquent-ils ?

Ce succès provient uniquement de la sélection de titres, car les actions représentent toujours entre 95% et 100% de l'actif de Generali France Small Caps. Nous choisissons des valeurs de croissance à prix raisonnable qui, quel que soit le contexte économique, seront capables de se développer. Afin de les acquérir à des valorisations intéressantes, nous déterminons une valeur cible selon la méthode d'actualisation des cash flows, une approche généralement bien adaptée à ces sociétés.

■ Quelles sont vos perspectives sur les marchés d'actions pour les mois à venir ?

Nous restons confiants. Les taux d'intérêt sont très bas et pourraient le rester quelques temps, ce qui favorise les arbitrages en faveur des actions, dont les valorisations restent raisonnables au vu des perspectives bénéficiaires des entreprises. Par ailleurs, la croissance interne de nombreuses sociétés s'accélère dans le sillage des marchés émergents où elles sont de plus en plus implantées. Enfin, la politique de désendettement opérée par les entreprises dès le début de la crise leur permet de reprendre une stratégie d'acquisitions, qui est un autre moteur de croissance.

■ Les valeurs moyennes ont-elles encore du potentiel après leur très beau parcours depuis fin 2008 ?

Même si l'indice CAC Mid&Small 190 a rebondi d'environ 55% depuis fin 2008, il reste encore 25% inférieur à son niveau d'avant crise. De plus, les sociétés Small Caps ont remarquablement géré leurs coûts durant la crise et retrouvent aujourd'hui des activités en croissance. Elles sont généralement très peu endettées et reprennent une politique active d'acquisitions. Enfin, leurs valorisations restent raisonnables.

PORTRAIT



Eric Biassette
Gérant de portefeuille
chez Generali Investments France

Eric Biassette est gérant de portefeuille chez Generali Investments France depuis septembre 2000 et spécialisé dans les petites et moyennes capitalisations. Il s'appuie notamment

sur son expérience d'analyste financier chez ING Barings de 1990 à 2000, en charge du secteur de la distribution en Europe, pour mettre en œuvre une gestion de conviction basée sur le « stock-picking ».

→ GENERALI FRANCE SMALL CAPS FICHE D'IDENTITÉ

- **SOCIÉTÉ DE GESTION :** Generali Investments France
- **FORME JURIDIQUE :** FCP
- **CLASSIFICATION :** OPCVM Actions françaises de petites et moyennes capitalisations
- **INDICE DE RÉFÉRENCE :** CAC Mid & Small 190
- **DATE DE CRÉATION :** 30 octobre 2001
- **ENCOURS NETS SOUS GESTION (AU 31/10/2010) :** 46,97M€
- **CODE ISIN :** FR0007064324 (part D)

QU'EST CE QU'UN FONDS EN EUROS ?



Le fonds en euros assure la sécurité du placement en assurance vie, car les primes versées sont investies sur des produits non spéculatifs. Quels sont les avantages et les limites d'un tel placement sécurisé actuellement ? Coup de projecteur sur ces fonds au cœur de l'assurance vie.

Les fonds en euros des contrats d'assurance vie sont investis majoritairement en actifs non risqués (titres obligataires) et marginalement en actions et en immobilier. « Au 30 septembre 2010, les actifs de Generali Vie étaient composés de plus de 80% de titres obligataires », souligne Marc Fabayre, Directeur de la Distribution chez Generali Investments France.

LA SÉCURITÉ...

Les fonds en euros offrent des rendements réguliers et peu variables, liés aux taux d'intérêts du moment. Leur principal atout est d'apporter une garantie en capital. Les sommes investies sont totalement sécurisées. Les intérêts perçus chaque année sont définitivement acquis, vous avez la garantie que votre épargne progressera régulièrement.

...AU PRIX D'UNE PERFORMANCE RÉDUITE

La baisse continue des rendements obligataires depuis plusieurs années conduit naturellement les fonds en euros à délivrer des performances moindres. « Même si les taux servis paraissent moins attrayants qu'antérieurement, en termes de sécurité, rien ne remplace le fonds en euros qui offre une garantie du capital investi et des intérêts acquis », explique Marc Fabayre.

Dès lors, dans ce contexte actuel de taux bas, il est opportun, pour dynamiser son assurance vie, de ne pas positionner toute son épargne sur des fonds en euros, mais d'en investir une partie sur une ou plusieurs unités de compte sensibles aux marchés boursiers. ■

→ LES MOTS POUR LE DIRE

→ TAUX DIRECTEUR :

Pour faire crédit aux acteurs économiques, les banques empruntent elles-mêmes de l'argent auprès des banques centrales de leurs pays respectifs, qu'elles remboursent selon un taux de refinancement, appelé taux directeur. Si ce taux est élevé, les banques restreignent leur politique de crédit. Si ce taux est bas, les banques sont incitées à prêter.

→ UNITÉ DE COMPTE :

Support d'investissement à capital variable dans un contrat d'assurance vie multisupports. Il peut s'agir d'investissements en actions ou en obligations, ou en valeurs mobilières de type OPCVM (SICAV, FCP) ou immobilières (SCPI). L'assureur s'engage uniquement sur le nombre d'unités de compte inscrites au contrat et non sur leur valeur, qui dépend des fluctuations des marchés.

→ OBLIGATION :

Lorsqu'une société ou un Etat emprunte pour lever des capitaux auprès des investisseurs, il émet des titres représentatifs de cet emprunt, des obligations. Acquiescer une obligation, c'est ainsi devenir créancier de l'émetteur, qui s'engage à rembourser sa dette à une échéance déterminée et à verser un intérêt annuel à son porteur.





Generali flash

GENERALIAUTO, L'APPLICATION INDISPENSABLE SUR VOTRE SMARTPHONE

Déclarer vos accidents automobiles sur votre smartphone ? C'est désormais possible avec GeneraliAuto, la première application de son genre pour les smartphones. Cette application vous permet en quelques instants de déclarer vos sinistres en y joignant des photos et d'avoir une estimation indicative en temps réel de votre degré de responsabilité. Vous pouvez aussi appeler les numéros d'urgence, trouver le garage ou le réparateur agréé le plus proche du lieu d'accident grâce à la géolocalisation. GeneraliAuto est disponible sur Apple Store pour les possesseurs d'iPhone*, mais également sur MarketPlace de Google pour les utilisateurs de smartphones sur Android. ■

* iPhone est une marque déposée par Apple Inc.



→ une interface simple et intuitive pour gérer rapidement vos sinistres auto

ATOUT SOLEIL AIDE LES ASSOCIATIONS À COMMUNIQUER

Pour sa quatrième année, l'opération de mécénat Atout Soleil 2010 organisée en partenariat avec GPMA (Groupement de Prévoyance Maladie Accident) a primé le 21 octobre dernier 11 associations par des dotations financières. Nouveauté cette année, Generali a choisi de s'engager davantage auprès des associations en leur proposant un accompagnement dans le cadre du prix Génération Responsable. En effet, la communication et la visibilité deviennent pour les associations un enjeu de plus en plus important. Partant du constat qu'Internet est un formidable outil de mobilisation, d'animation, d'organisation et de levée d'argent, Generali propose donc aux associations lauréates de renforcer et soutenir leurs actions en leur offrant une visibilité sur le web et des outils pratiques, sur le site dédié www.generation-en-action.com.

LE NOUVEAU SITE GENERATION-EN-ACTION.COM



Le site www.generation-en-action.com évolue pour mieux répondre aux besoins des associations, des bénévoles et répondre aux nouveaux usages du Web. Le site propose à présent l'inscription en un clic à des événements solidaires. Au travers du site, Generali s'est associé avec France Bénévolat, pour proposer plus de missions aux bénévoles, ainsi

qu'une boîte à outils pour les accompagner dans la création de leur identité virtuelle et des astuces pour se donner plus de visibilité sur Internet. ■

GENERALI S'ENGAGE POUR LE SPORT RESPONSABLE



Generali a signé en 2010 la Charte du Sport Responsable avec deux fédérations : la Fédération Française d'Équitation et la Fédération Française de Golf. Avec la Charte du Sport Responsable, Generali accompagne les fédérations dans leur politique de développement durable avec un processus d'animation inédit "d'appels à projets" auprès des clubs sur leurs meilleures pratiques et la création des trophées du sport responsable.

La Charte pose 6 grands principes :

- Rendre le sport accessible au plus grand nombre ;
- Promouvoir les valeurs du sport ;
- Sensibiliser les pratiquants aux bons réflexes santé et sécurité ;
- Adopter des pratiques éco-responsables ;
- Faciliter l'insertion et la reconversion des sportifs ;
- Entraîner dans cette démarche les clubs, les sportifs, les publics et les partenaires.

Après l'équitation et le golf, la démarche sport responsable se renforcera en 2011, avec notamment, les Fédérations Françaises de Volley-ball et de Cyclisme. ■

→ CONTACT

POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTEZ VOTRE INTERLOCUTEUR

GENERALI OU CONNECTEZ VOUS SUR monespace.generali.fr

LA LETTRE FINANCIÈRE DE GENERALI | HIVER 2011

LA LETTRE D'INFORMATION FINANCIÈRE de Generali est éditée par la Direction du Développement

Generali Vie - SA au capital de 285 863 760 euros. Entreprise régie par le code des assurances - 602 062 481 RCS Paris. Siège social : 11, boulevard Haussmann 75009 Paris.

Generali Iard - SSA au capital de 59 493 775 euros. Entreprise régie par le code des assurances - 552 062 663 RCS Paris. Siège social : 7, boulevard Haussmann 75009 Paris.

Sociétés appartenant au Groupe Generali, immatriculés sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro n°026. Réalisation : Starting Block - Crédits photos : DR



GENERALI
Solutions d'assurances

Les présentes informations constituent un simple rappel à caractère documentaire donné à titre indicatif. Elles ne sauraient être considérées comme exhaustives, ni adaptées à chaque situation personnelle. Ces informations n'ont pas valeur contractuelle. Pour connaître le détail de l'étendue et les conditions de garantie, reportez vous aux conditions générales et particulières du contrat